

# MODES DE GARDE

pour les **enfants de 0 à 5 ans** ayant **un problème de santé de longue durée ou une incapacité, 2023**

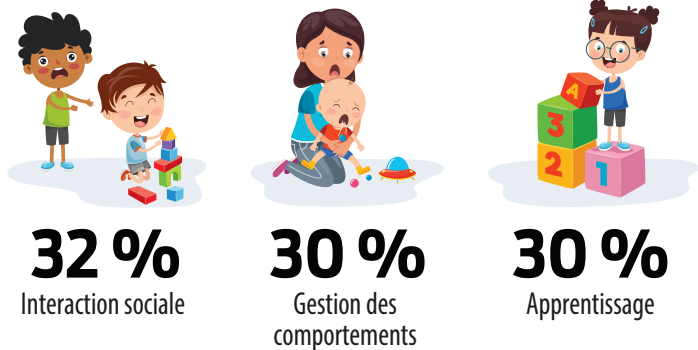


En 2023, pour **62 %** des enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité<sup>1</sup>, **un mode de garde quelconque était utilisé**<sup>2</sup>.

Parmi les parents<sup>3</sup> d'enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité qui se faisaient garder, **72 %** ont déclaré que **le mode de garde utilisé pour leur enfant était celui qui lui convenait le mieux**.

Parmi les enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité qui se faisaient garder et qui recevaient des services de soutien ou de thérapie<sup>4</sup>, **35 %** ont obtenu **au moins certains de ces services dans le contexte de leur garde**.

Domaines dans lesquels les enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité et pour qui un mode de garde était utilisé avaient le plus souvent **besoin de soutien supplémentaire**

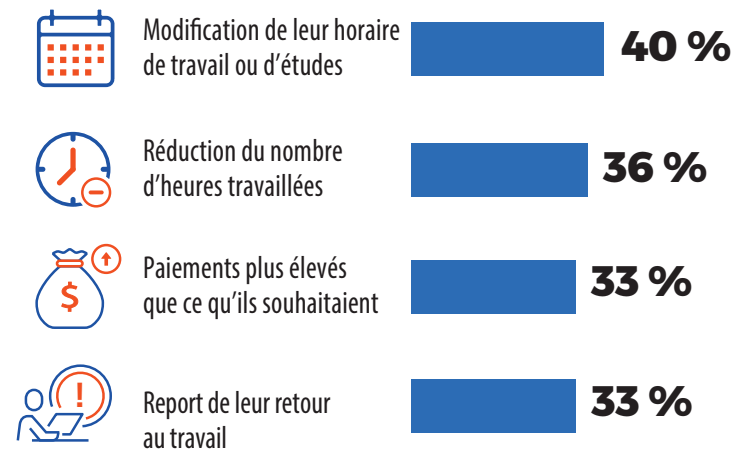


Difficultés le plus couramment rencontrées par les enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité dans le contexte de leur principal mode de garde



Parmi les parents d'enfants ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité, **52 %** ont déclaré avoir eu de la **difficulté à trouver un mode de garde**.

Répercussions les plus communes, sur les parents, de la difficulté à trouver un mode de garde



1. Les enfants pourraient avoir plus d'un problème de santé de longue durée ou plus d'une incapacité.  
 2. Comprend l'utilisation des services suivants : garderie, centre préscolaire ou CPE; garde assurée par une personne avec un lien de parenté autre qu'un parent ou tuteur (p. ex. un grand-parent); garde assurée par une personne sans lien de parenté (p. ex. une nourrice ou « nounou »); garde en milieu familial ou à domicile; programme de garde avant ou après l'école; et autre mode de garde.  
 3. Le terme « parent » désigne un parent, un tuteur ou une personne qui connaît le type de service de garde utilisé pour l'enfant.  
 4. Comprend les services en autisme, de physiothérapie, d'orthophonie, d'ergothérapie, et de thérapie comportementale.